

Seul le discours prononcé fait foi

*«Les Communes suisses et l'énergie éolienne», Saint-Imier, 20 septembre 2012*

Stéphane Boillat, Maire de Saint-Imier

## Le rôle et les expériences des communes et de la région

On le sait, le Vallon de Saint-Imier et ses communes abritent la plus grande centrale éolienne de Suisse. Plus de 10 ans de fonctionnement, 16 éoliennes installées, et pratiquement aucune opposition! Quel rôle ont joué les communes et quelles expériences en tirer?

### Partenariat

C'est le maître mot. Entre l'exploitant de la centrale éolienne et les communes un véritable partenariat s'est noué. D'abord, l'exploitant a donné une information claire et complète concernant ses intentions, à chaque moment du projet. Cette information a été transmise aux autorités, puis aux intéressés, cette fois en collaboration avec les communes. Les remarques émises ont été prises en compte autant que possible. Une fois l'installation faite, des bilans et contacts réguliers ont eu lieu; ils ont permis de connaître et de traiter les remarques.

Le partenariat s'est intensifié dans la mise en valeur touristique des lieux. Mont-Soleil avait une histoire touristique ancienne, plus que centenaire. Dès 1900, Mont-Soleil a été construit comme une station touristique, avec succès; la première Guerre mondiale a mis fin à la fréquentation des Anglais, et mis en veilleuse cette aventure touristique. Certains instruments comme le funiculaire et les possibilités de randonnées sur la crête tout en profitant des paysages jurassiens demeuraient néanmoins. La mise en place d'éoliennes a renforcé l'attrait et réveillé cet élan touristique. C'est ainsi naturellement que l'idée de faire revivre ce tourisme s'est imposée. L'exploitant l'a soutenue, puis y a contribué fortement, et les communes ont retrouvé ce qu'elles avaient envisagé bien des années plus tôt. Ensemble, en partenariat, non seulement un centre de production d'énergies renouvelables a été mis en place, mais également une mise en valeur touristique de la région a été développée et renforcée, année après année.

### Engagement

Il faut une conviction et l'engagement qui l'accompagne. La conviction est celle que, dans notre société, de nouvelles sources d'approvisionnement énergétiques renouvelables sont indispensables. Aujourd'hui, la production éolienne des hauts de Saint-Imier, dépasse, et de loin, la consommation des 2000 ménages de la Cité et de toutes ses industries. C'est dire qu'elle est importante. Toutefois, au début, avant les développements techniques, la production par éolienne était bien plus modeste. La conviction que nous avons eue que l'éolienne était une source d'énergies renouvelables à prendre en compte se trouve désormais vérifiée. Il y a quelques années, la situation était plus difficile, mais les convictions non moins faibles. Si une autorité politique n'est pas animée par un engagement, elle ne pourra que difficilement mener à bien le projet.

### Information et communication

L'information, tant auprès des citoyens que des intéressés, doit être complète et transparente. Elle doit intervenir à chaque étape. Elle doit être générale, et atteindre l'ensemble de la population, mais elle doit aussi être individuelle. Elle doit être organisée et sans doute aussi dispensée en partenariat entre l'autorité politique et l'exploitant.

## Transparence

L'ensemble des processus, mais également les enjeux, qu'ils soient de nature énergétique, mais également paysagers, doivent faire l'objet d'une information complète et transparente. Cette exigence doit s'appliquer également aux enjeux financiers. L'installation d'une éolienne concerne un large cercle de personnes dans une commune, et pas uniquement les propriétaires fonciers ou les voisins. Nombre d'autres personnes se sentent également touchées. Les enjeux financiers étaient extrêmement modestes lorsque les premières éoliennes ont été implantées. Ils sont devenus considérables. Nous avons pu constater qu'ils ont déjà, en certains lieux, contribué à avilir le débat démocratique et à compliquer les procédures. Ces enjeux financiers doivent donc être clarifiés, dans toutes leurs composantes (particuliers, collectivités) et être présentés en toute transparence.

## Conclusions

Une centrale éolienne est une installation qui ne passe pas inaperçue. Elle s'inscrit dans un lieu, dans un paysage, qu'elle marque. Elle touche de ce fait un large cercle de personnes. Elle ne peut donc pas être traitée comme un projet qui n'a d'effets que sur un voisinage restreint, et qui peut être traité dans ce cercle limité. Comme le cercle est large, la collectivité doit jouer un rôle important. Ce rôle se traduit par un partenariat avec l'exploitant, un engagement fondé sur des convictions et sur une information transparente.

A ces éléments, il faut en ajouter un devenu essentiel depuis que les moyens financiers se sont développés. **La collectivité, ici les communes, doivent jouer un rôle important et définir un projet collectif qui recevra une part des retombées financières à négocier avec l'exploitant.** Dans le Vallon de Saint-Imier, ce projet collectif est le développement touristique et le renouvellement de l'image de la région. Ailleurs, ce pourrait être la réfection d'une école ou des chemins refaits. Il est essentiel cependant qu'il y ait un projet collectif de nature financière qui recevra une partie de l'argent lié au financement éolien. Ce n'est à qu'à cette condition que la collectivité, et donc le cercle large des intéressés, pourra s'approprier le projet éolien.